

La première étape d'une recherche : le choix du sujet

Dans la recherche scientifique, spécifiquement universitaire, des termes aussi courants tel que : sujet de recherche, directeur de recherche, cotutelle ; ne sont pas toujours évident pour tout le monde.

Il convient, donc, dans un premier temps de clarifier les concepts en question et passer, dans un second temps, au choix du sujet de recherche (voir à qui revient l'initiative et la responsabilité du choix, les autres choix qu'il implique ainsi que les facteurs/critères du choix, les pièges et écueils à éviter).

GRINSHPOUN Marie-France (2014 :13) définit le concept recherche comme suit : « *Quoi qu'il en soit, une recherche c'est toujours une quête de sens qui est visée, une tentative de compréhension, une approche de la connaissance* ».

Pour ce qui de la définition de la notion de « *sujet de recherche* », il s'agit tout simplement, de ce sur quoi porte la réflexion et l'analyse.

Selon N'DA Pierre (2015 :57) : « *Il s'agit effectivement du sujet ou du thème choisi pour l'étude ; c'est la question traitée ou le sujet, objet de l'étude ou de la recherche entreprise* ».

Il rajoute à ce sujet :

Que la nuance ou la différence entre le sujet et le thème de recherche n'est pas toujours faite et on observe que, dans la pratique, nombre de personnes s'en s'occupent fort et peu et emploient les deux termes, l'un pour l'autre. On parle indifféremment de « thème de réflexion » et de « sujet de réflexion », de « thème de recherche » et de « sujet de recherche », de « thème d'étude » et de « sujet d'étude », etc. l'essentiel est de traiter convenablement le sujet ou le thème choisi comme objet d'étude. (N'DA Pierre, Ibid)

À partir de cela, nous pouvons dire qu'il s'agit effectivement du sujet ou du thème choisi pour l'étude, autrement dit, c'est la question traitée ou l'objet de l'étude ou de la recherche entreprise.

Donc, le sujet de recherche c'est :

- Sur quoi porte la réflexion et l'analyse.
- Sujet ou thème choisi pour l'étude.
- La question traitée /sujet traité.

- Objet d'étude de la recherche entreprise.

Quant à la nomination, il en existe une variété, tel que :

- Thème de réflexion.
- Sujet de réflexion.
- Thème de recherche.
- Sujet de recherche.
- Thème d'étude.
- Sujet d'étude.

Le plus fondamentale est de traiter convenablement le sujet ou le thème choisi comme objet d'étude.

Donc, le « *Sujet* » c'est la réponse première que nous allons donner à une personne qui nous questionne « *Sur quoi travaillez-vous* ».

À titre d'exemple : nous pouvons répondre ainsi à la question suscitée

Je travaille sur l'atelier d'écriture.

Je travaille sur le problème d'évaluation.

Je travaille sur la formation des formateurs.

Je travaille sur la conception d'un programme en FOS pour le personnel administratif, etc.

Il s'agit de nommer brièvement ce sur quoi nous avons l'intention de se pencher, donc, le choix revient au candidat, ceci dit, l'initiative et la responsabilité du choix de sujet de recherche est à la charge de l'étudiant. C'est à lui de trouver un sujet ou un thème de recherche qui l'intéresse particulièrement et qui lui convient surtout.

L'étudiant peut choisir son sujet de recherche en fonction de :

- Ses goûts personnels.
- Ses capacités scientifiques et intellectuelles.
- Son domaine de spécialisation.

- Ses aspirations professionnelles.
- Son intérêt et pertinence sociale.
- Son originalité.
- L'utilité de la recherche envisagée.
- Etc.

C'est à l'étudiant, dans un premier temps, de chercher et de trouver lui-même son sujet de recherche, et d'avoir par la suite l'accord de son directeur de recherche.

Il est à savoir que cette pratique du choix de sujet par le candidat lui-même n'est pas une pratique courante partout, par exemple en France, dans les facultés des sciences de médecine ou de la pharmacie, c'est au directeur de recherche de donner ou plutôt imposer un sujet à son candidat, qui est dans le cadre de ses propres activités de recherche ou en rapport avec le programme entamé : école doctorale, laboratoire de recherche, équipe de recherche, unité de recherche, etc.

À ce sujet, N'DA Pierre souligne ce qui suit :

Qu'il soit trouvé par le chercheur lui-même, proposé ou imposé le professeur contacté, le sujet de mémoire ou de thèse doit être intéressant et motivant aussi bien pour le candidat que pour l'encadreur. En tout cas, l'intérêt et les motivations de l'étudiant en particulier doivent être réels, car ce choix détermine sa recherche et conditionne son avenir professionnel en faisant de lui un spécialiste en la matière et précisément sur la question traitée. (2015 :58)

Pour choisir un sujet de recherche, il faut tout d'abord et avant tout, prendre le temps nécessaire ou y réfléchir.

Une réflexion suffisante et approfondie est la seule façon d'éviter les retours en arrière (il s'agit de la recherche documentaire et la lecture des travaux antérieurs portant sur la thématique en question). Cette réflexion porte principalement sur l'intérêt que nous éprouvons pour tel ou tel sujet.

Si en effet, le sujet présente peu d'intérêt, c'est-à-dire, qu'il ne semble pas digne d'attention et n'éveille pas notre curiosité, dans ce cas, il est fort probable, que nous n'investirons que peu d'énergie pour la recherche en question, il est même possible de perdre toute motivation et par conséquent, ne pas mener le projet à terme.

Chose pour laquelle, dans le cadre d'une recherche universitaire, thèse ou mémoire, il est demandé à l'étudiant de chercher lui-même le sujet qui l'intéresse et de rencontrer par la suite un directeur de recherche compétent dans le domaine en question, d'en discuter ensemble le sujet et d'apporter des modifications par la suite si cela est nécessaire.

En ce qui concerne le sujet de recherche, qu'il soit trouvé par l'étudiant ou proposé/imposé par le directeur de recherche, le sujet doit être intéressant et motivant aussi bien pour le candidat que pour le directeur de recherche. Dans tous les cas, l'intérêt et les motivations du candidat doivent être réels, car ce choix détermine sa recherche.

Concernant le choix du sujet, selon N'DA Pierre (2015 :59) nous avons un ensemble de facteurs ou critères à prendre en considération, des facteurs ou critères d'ordre subjectifs d'un côté, et des facteurs ou critères d'ordre objectifs de l'autre côté.

I. Les critères/facteurs subjectifs

Ce premier type de facteurs se compose de quatre principes fondamentaux :

1-L'intuition spontanée du départ

D'après N'DA Pierre (2015 :59) : « L'intuition première n'est pas à négliger ou à rejeter, elle est souvent la bonne », partant des connaissances acquises ultérieurement et la formation reçue, le choix du sujet dans certaines spécialités tel que les sciences humaines et sociales, s'impose de soi, donc, faut faire confiance à sa première intuition et de ne s'en méfier, chose confirmée par RIBOT Théodule (1908 : 66) : « *L'intuition dans sa rapidité et son développement a la sûreté relative de l'instinct, l'un et l'autre ont leurs erreurs : mais à l'ordinaire, entre plusieurs vies possibles, elle va tout droit dans la bonne (...)* ».

2-L'attirance, le penchant et le goût personnel

L'intuition de départ se trouve soutenue par l'attirance, le penchant et le goût personnel pour telle spécialité, telle thématique particulière, tel domaine de compétence, tel sujet de recherche. Il s'agit de la motivation personnelle qui part souvent d'un constat personnel ou d'un penchant. Dans ce cas, le chercheur doit se poser des questions tel que : Vers quoi, quel type de

sujet, je me sens naturellement et spontanément attiré ? Qu'est-ce que j'aime faire ? Qu'elle thématique me passionne le plus ? Qu'elle sujet m'intéresse plus que les autres ?

3-L'intérêt personnel/ Un projet d'avenir et de carrière professionnelle

Le choix d'un sujet dans un domaine donné signifie explicitement une spécialisation et implicitement une professionnalisation, ainsi cité par N'DA Pierre:

(...) consciemment ou non, le choix que l'on fait de traiter tel sujet pour son mémoire ou sa thèse, veut dire que l'on engage sa vie et son avenir dans tel secteur d'activités professionnelles, dans tel métier, dans telle carrière, à moins que des circonstances de la vie ou une heureuse opportunité amènent à faire un travail tout à fait différent de celui auquel notre formation ou notre spécialité et nos diplômes nous prédestinaient normalement. (2015 :60)

4-La détermination

C'est également un facteur important dans le choix du sujet, en effet, aimer un domaine de recherche et une spécialité c'est également avoir de la détermination et de la volonté pour mener le travail à terme.

II. Les critères/ facteurs objectif

Face aux facteurs qui relèvent de la subjectivité du chercheur, d'autres relèvent de l'objectivité et qui se composent de cinq principes fondamentaux.

1-Les capacités intellectuelles objectives, la compétence réelle et les aptitudes à la recherche

Il s'agit des capacités scientifiques et intellectuelles du chercheur et telle est la première question que nous devrions poser et y répondre honnêtement, si nous disposons des compétences scientifiques et intellectuelles adéquates vis-à-vis du sujet choisi.

2-La faisabilité du sujet

Dépend essentiellement de la disponibilité et l'accessibilité de la documentation, en effet, nous pouvons choisir un sujet intéressant et ne pas pouvoir avoir des ouvrages et des documents essentiels pour effectuer la recherche.

3-La pertinence et l'utilité du sujet

Il faut s'assurer que le sujet choisi cadre bien avec le domaine de la recherche et la spécialité en question. La pertinence et l'utilité d'un sujet dépend de l'actualité de la recherche, du contexte social, culturel, politique, économique, etc., dans lequel se trouve le pays, de ce fait, il est recommandé de choisir un sujet de recherche qui convient bien à la situation.

4-La nouveauté du sujet l'originalité de l'optique choisie

Il s'agit d'effectuer l'état de la question et de prendre ses précautions pour s'assurer que le sujet ou le thème choisi est peu exploré ou inédit afin d'éviter les sujets redondants, traités et rebattus mille fois. En effet, l'état de la question dès le départ, nous permettra d'éviter l'écueil de la répétition stérile sans intérêt et d'opter pour la nouveauté et l'originalité.

5-La délimitation du sujet

Pour pouvoir maîtriser le sujet convenablement, sans dévier ni déborder, le sujet doit être fixé dans des limites assez claires, ceci dit, un sujet ni trop vaste, ni trop restreint, corpus raisonnable qui peut être traité dans le temps accordé à la réalisation de la recherche.

Quelques écueils à éviter

- Les sujets irréalisables.
- Les sujets mal formulé, confus et ambigu, à plusieurs interprétations possibles.
- Ne choisissez un sujet trop vaste.
- Ne vous acharnez pas si le sujet est vraiment intraitable.
- Evitez les sujets passe-partout, rebattus et mille fois traités ; abordés dans tous les sens et sous tous les angles tout en présentant peu d'intérêts nouveaux, peu de possibilité réelles pour des analyses nouvelles pertinentes.

- Ne vous laissez pas imposer un sujet qui ne vous dit vraiment rien.
- Evitez les sujets fastidieux et lassants.
- Sujet tendancieux, dirigé ou trop orienté ; dont la réponse à la question est connue d'avance.
- Evitez le sujet trompe-l'œil et faux-ami (fausse-bonne idée), qui est attrayant, évident et facile en apparence, mais en réalité difficile à traiter et peu productif,

Pour conclure, en voici la réponse de N'DA Pierre sur la question : ***Où et comment trouver un sujet de recherche ?***

D'abord par l'intuition, dans l'idée de départ. L'idée intuitive spontanée n'est pas à dédaigner : elle peut être une bonne inspiration, ou la meilleure conseillère pour trouver un sujet. On trouve donc un sujet en soi, dans son goût personnel, dans les connaissances reçues et dans les perspectives qu'offre tel ou tel sujet à intérêts stratégiques. Mais le sujet peut venir également de la discussion avec un ami, avec des camarades, avec un enseignant, de la rencontre avec le professeur, le directeur de recherche, etc.

Pour d'autres, le sujet se laisse trouver après des recherches sur la question de recherche sur internet, après une recherche documentaire sur le sujet, après lecture des études et travaux antérieurs ; en somme, des recherches et des lectures qui ont permis de découvrir un aspect intéressant, inédit, inexploré ou peu exploré. (2015 : 64)